

Organisation chef de file
FPMCI (Fond milanais pour la coopération internationale)



Fondo Provinciale Milanese per la Cooperazione Internazionale

Région géographique

Maroc (Khouribga et Beni Mellal)
Tunisie (Grand Tunis) ; Egypte (Fayoum)

Période de réalisation

2013-2014

Projet co-financé par

Commission Européenne - EuropeAid
Programme Thématique, Migration et Asile

EuropeAid
DCI-MIGR/2012/283-348

Organisations partenaires
Association Nationale Sans Frontières (ANOLF)
et Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
المنظمة الدولية للهجرة



avec l'aide de

Ministère des Affaires Etrangères italien;
Ministère de l'Intérieur Italien; Coopération Suisse;
Fondation CARIPLO; Compagnia di San Paolo;
Municipalité de Milan



Pour plus d'information

Fondo Provinciale Milanese per la Cooperazione Internazionale

GIULIA MICCICHÉ

g.micciche@cooperazionemilanese.org

OIM Tunisie

6, Passage du Lac le Bourget, BP 77 –
Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie

TÉL. : (+216) 71.860.312 / 71.960.313 / 71.861.097

FAX : (+216) 71.962.385

TunisSALEMM@iom.int



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



fondazione cariplo



Compagnia di San Paolo

Milano



Comune di Milano

LE CONTEXTE

La question des migrants mineurs non accompagnés (MNA) est d'une grande actualité, étant donné que l'Europe représente une destination de plus en plus privilégiée pour des milliers de mineurs séparés de leurs parents ou d'autres membres de leurs familles, provenant surtout de la région de l'Afrique du Nord.

Dans ce contexte, le projet SALEMM vise à réduire la vulnérabilité des mineurs/jeunes à la migration irrégulière à travers le renforcement de systèmes d'inclusion sociale, culturelle et économique dans les territoires d'origine, impliquant les acteurs publics (AP) et de la société civile (ASC) dans la construction d'un système de services sociaux de proximité dans les secteurs suivants:

a) animation sociale: toutes activités qui favorisent la socialisation en répondant à la nécessité de participation des jeunes dans la construction de leur personnalité;

b) formation professionnelle: soutien à la préparation des jeunes pour leur intégration ultérieure dans le marché du travail;

c) orientation éducative: soutien aux parcours scolaires difficiles ou à la réinsertion scolaire des jeunes dans les programmes d'éducation formelle et informelle;

d) appui psychosocial: soutien aux familles des jeunes vulnérables afin de promouvoir le soutien social et émotionnel au niveau familial, et pour qu'un éventuel projet de migration irrégulière à l'étranger puisse être reconverti en un parcours d'intégration économique, éducative et sociale.

Le projet sera ciblé sur les provinces de trois pays en Afrique du Nord, à savoir le Maroc (Khouribga/Béni Mellal), la Tunisie (Grand Tunis) et l'Égypte (Fayoum), particulièrement affectées par la migration irrégulière de mineurs non accompagnés vers des provinces spécifiques de destination en Italie (Turin/Milan) et en France (Marseille). Le projet sera réalisé par le FPMCI (Fond Provincial Milanais pour la Coopération Internationale) de Milan en tant que chef de file, en partenariat avec ANOLF (Association Nationale Sans Frontières) de Turin et les Missions de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) du Caire, de Tunis, de Rabat, de Rome et de Marseille et en collaboration – selon les différentes composantes du projet – avec : des Universités/Centres d'Études; les autorités locales et nationales des territoires/ pays concernés, chargées des politiques d'inclusion sociale, éducatives et économiques des mineurs/ jeunes; les ASC actifs dans le domaine de la protection des mineurs jeunes et les institutions chargées de la formation des travailleurs sociaux (TS).

LES OBJECTIFS

En particulier, le projet SALEMM vise à:

1. Promouvoir une **meilleure compréhension du phénomène migratoire des mineurs/jeunes** pour mieux cibler les stratégies opérationnelles ;
2. Construire un système de **travail social de proximité** sur les territoires sélectionnés au Maroc, Tunisie et Égypte, pour l'inclusion des mineurs/jeunes à risque d'émigration irrégulière, en collaboration avec les services territoriaux des pays de destination ;
3. Développer des **réseaux de services sociaux** d'animation, d'orientation scolaire, formation professionnelle et soutien psychosocial aux adolescents à risque et à leurs familles, en collaboration avec les ASC et AP des territoires d'origine et de destination ;
4. Favoriser l'accès aux services d'inclusion sociale par **l'information et la sensibilisation** sur les risques liés à la migration irrégulière ;
5. Soutenir le dialogue **Nord-Sud et Sud-Sud** pour mieux coordonner les mesures de prévention, d'accueil et de (ré) intégration.

LA METHODOLOGIE

La réalisation du projet sera menée selon une approche communautaire, multidisciplinaire et transnationale, basée sur la participation des autorités concernées et la participation active des bénéficiaires, les adolescents et les jeunes adultes dans les territoires concernés. La complexité du phénomène de la migration exige en fait que tous les acteurs - gouvernementaux et non-gouvernementaux - des pays d'origine et de destination, les autorités locales, les experts, les acteurs économiques et sociaux ainsi que les bénéficiaires directs, participent à la définition des moyens de coopération et de codéveloppement local.

Le projet cherchera à exploiter les nouvelles technologies dans toutes ses phases, à travers la création d'un website, ainsi que la réalisation d'une communauté virtuelle parmi les Travailleurs Sociaux en tant qu'instrument de renforcement de leurs compétences en plus de la formation proprement dite, y inclus l'utilisation des réseaux sociaux virtuels en tant que moyens puissants de diffusion d'informations surtout parmi les nouvelles générations.

LES ACTIVITÉS

Les principales activités du projet seront:

- 1A)** Organisation de séminaires préparatoires, adressés aux autorités et associations locales;
- 1B)** Réalisation d'une enquête sur la propension à la migration des mineurs/jeunes du Maghreb/Mashreq et leurs profils dans les territoires de destination;
- 2A)** Réalisation d'un programme intégré de formation des travailleurs sociaux (TS) publics et des associations;
- 2B)** Organisation de visites d'échanges pour les TS et les autorités locales Nord-Sud et Sud-Sud;
- 2C)** Identification de parcours d'intégration sociale, culturelle et économique pour les mineurs et des jeunes à risque dans les territoires concernés au Maroc, en Tunisie et en Égypte;
- 2D)** Création de guichets de renseignements pour la dissémination des informations sur les parcours d'intégration socioéconomique au niveau local et sur les voies légales de la migration à l'étranger;
- 2E)** Mise en place de campagnes d'information/sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière;
- 3A)** Réalisation et élaboration d'une évaluation externe du projet et partage des résultats auprès de tous les partenaires et acteurs intervenus dans le projet;
- 4A)** Organisation de Tables Rondes Nord- Sud et Sud-Sud entre les partenaires et d'autres acteurs éventuels;
- 4B)** Réalisation d'une Conférence finale pour la présentation des résultats du projet.